



Commune de Kehlen

Conseil Communal

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le vendredi, 26 janvier 2018 à 08.30 heures en la salle des séances de la maison communale de Kehlen pour délibérer sur les objets suivants:

ORDRE DU JOUR

A huis clos

1. Administration Communale de Kehlen - Démission d'un rédacteur;
2. Structures d'accueil de la commune de Kehlen - Démission d'un aide-éducateur;
3. Structures d'accueil de la commune de Kehlen - Nomination d'un éducateur diplômé avec décision de classement;
4. Avancement au niveau supérieur d'un expéditionnaire administratif;

Séance publique

Communications;

5. Création d'un poste de rédacteur et d'un poste d'expéditionnaire administratif pour les besoins du secrétariat communal;
6. Règlement d'ordre intérieur du conseil communal et des commissions consultatives de la commune de Kehlen;
7. Règlement de fonctionnement de la photo-vidéothèque communale;
8. Nomination de délégués communaux;
9. Désignation de candidats pour la commission des loyers du canton de Capellen;
10. Nomination des membres des commissions consultatives communales;
11. Désignation des présidents et secrétaires des commissions consultatives communales;
12. Devis relatif à l'acquisition de véhicules et d'équipement de manutention pour les besoins du service de régie communal et des services administratifs communaux;
13. Devis relatif au remplacement de l'éclairage au Stade Albert Berchem par un éclairage LED;
14. Devis relatif à l'installation de nouveaux panneaux détection vitesse avec modification des panneaux existants dans le cadre des mesures d'amélioration de la sécurité routière;
15. Devis pour l'installation de bornes à vie publiques en les localités de la commune de Kehlen;

16. Contribution au Corps Grand-Ducal d'Incendie et de Secours 'CGDIS' - Crédit spécial;
17. Centre de promesses du Télévie à Kehlen le 21 avril 2018 - Crédit spécial;
18. Concessions aux cimetières communaux 2017;
19. Contrats de prestations de services relatifs à la formation d'aide-animateur d'activités communales pour enfants;
20. Avenant à la convention avec l'association Luxembourg Alzheimer A.s.b.l.;
21. Subsidés divers;
22. Construction d'une maison relais pour le préscolaire à Kehlen - Règlement de circulation à caractère temporaire;
23. Confirmation de règlements de circulation d'urgence du collège échevinal.

Ainsi arrêté à Kehlen, le 19 janvier 2018

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le bourgmestre,
Félix Eischen,



Le secrétaire,
Mike Back,

